

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
 Sous-Direction des Monuments Historiques et des Espaces Protégés
 Bureau de la conservation du Patrimoine Mobilier et instrumental

LES VOLS D'OBJETS D'ART PROTÉGÉS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES SIGNALÉS EN 2010

Les données fournies par les CAO, la mission Sécurité de la DGP et les DRAC (CRMH) ont été comparées avec les données recueillies par l'Office Central de lutte contre le trafic des Biens Culturels (OCBC- direction centrale de la Police Judiciaire), et le Service Technique de recherches judiciaires et de documentation de la gendarmerie nationale. (STRJD-Rosny-sous-Bois).

Nombre de vols	2007	2008	2009	2010
Nombre d'actes de vols concernant des objets protégés	34	24	14	14
Nombre d'objets volés (classés et inscrits)	65	35	32	16
Objets classés MH	36	24	18	13
Objets inscrits MH	29	11	14	3

Source : DGP-SDMHEP-BCPMI

Lieux des vols	2007	2008	2009	2010
Autres lieux (château, hôpital, faculté de médecine)	0	0	1	1
Lieux de culte (cathédrales, églises et chapelles)	35	26	15	13

Source : DGP-SDMHEP-BCPMI

13 objets classés au titre des monuments historiques (18 en 2009) ont été dérobés dans 10 communes différentes. La sculpture représente près de 45 %, les tableaux 27%. 3 objets mobiliers inscrits (14 en 2009) ont été volés en 2010. 3 œuvres provenant de cathédrales propriété de l'État ont été dérobés en 2010 à Autun, Orléans et Tulle.

DGP/SP/SDMHEP/BCPMI

Bilan des vols

2010

1/5

Eglise Notre-Dame de Vence (Alpes-Maritimes)

Panneau peint représentant « Sainte Cécile jouant de l'orgue », retable de l'Ange gardien classé le 8 décembre 1994, volé le 29 août 2010



Eglise de Montmauriol (Pyrénées-Orientales)

Retable de la Crucifixion classé le 18 février 1953, volé le 3 mars 2010



Il faut noter par ailleurs la disparition en 2010 d'environ 220 objets mobiliers non protégés au titre des monuments historiques commis dans près de 90 communes touchées par des faits de vols d'après les renseignements recueillis auprès de la gendarmerie nationale (STRJD): il s'agit principalement de sculptures et d'orfèvrerie culturelle sans valeur patrimoniale majeure. En 2009, c'est encore 200 communes qui étaient touchées par des vols dans les églises. Le nombre de faits est donc en régression.

Depuis quelques années et en raison de l'évolution du cours mondial du cuivre, de l'acier et du plomb, on enregistre une évolution malheureuse vers le vol de biens métalliques : orfèvrerie, cloches et même pièces de machines ou de locomotives...

Les cloches constituent des objets souvent très lourds, encombrants et difficiles d'accès et pourtant, en 2010, deux cloches, datant de 1542, classées en 1901 et pesant respectivement 260 et 180 kg ont été volées dans les Deux-Sèvres ainsi qu'une autre, non protégée, dans l'Ariège. Il s'agit souvent de biens déposés des clochers pour les préserver et les présenter au public.

Cette évolution de la typologie des vols concerne également les cimetières où le métal est très présent (statuaire, croix, grilles).

Ces chiffres doivent être rapportés au nombre total d'objets mobiliers protégés au titre des monuments historiques: plus de 130 000 objets classés, près de 130 000 objets inscrits, conservés dans plus de 40 000 monuments protégés. Mais chaque perte est vécue localement comme un traumatisme et peu à peu conduit à un appauvrissement irréductible du patrimoine national.

L'accroissement de la politique de prévention et de la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, nécessité absolue se traduit par les bons chiffres de 2010.

DES REDÉCOUVERTES EN 2010:

On enregistre la localisation de 13 objets majeurs en 2010 alors qu'aucune redécouverte notoire n'avait été enregistrée en 2009.

9 des œuvres retrouvées sont des sculptures et 5 de ces objets datent des 15^e et 16^e siècles.

La DGP, en liaison étroite avec les DRAC et les CAO, s'attache à aider les propriétaires à recouvrer leurs biens volés redécouverts en France et à l'étranger, avec l'appui de l'OCBC.

En dehors des exemples détaillés ci-dessous, deux sculptures ont été identifiées en Allemagne en septembre 2010 comme provenant d'églises du Cantal et doivent l'objet d'une action en demande de restitution par l'intermédiaire de l'OCBC, autorité centrale.

A l'occasion d'un contrôle de demande de certificat d'exportation, des anges céroféraires provenant de l'église de Saint-Bonnet-de-Cray (Saône-et-Loire), classés le 21 août 1925, dont la disparition a été constatée dans les années 1960, ont été identifiés peu avant une vente aux enchères à Paris.



Un « Ecce Homo » volé en 1996 dans l'église Notre-Dame de Marissel à Beauvais (Oise) a également été identifié par un conservateur du musée du Louvre au Bonnefanten Museum de Maastricht aux Pays-Bas en octobre 2010.

Eglise Notre-Dame de Marissel de Beauvais (Oise)

« Ecce Homo », classé le 15 novembre 1912, volé le 1er novembre 1996.



A l'occasion de recherches accomplies en vue d'une acquisition par un musée français auprès d'un antiquaire, un groupe sculpté représentant un « Portement de croix » a été identifié comme provenant du retable de l'église de Rochy-Condé (Oise).

Eglise de Rochy- Condé (Oise)

« Portement de croix » provenant du retable classé le 5 décembre 1908, volé entre 1960 et 1970

Le bien a été restitué à la commune.



Le 30 juin 2010, dans les locaux de l'OCBC, a eu lieu une cérémonie de restitution aux maires des communes concernées de sculptures ou fragments de sculptures, datant du 12e au 17e siècle et volés entre 2007 et 2008.

Ces sculptures proviennent de 12 églises d'Auvergne, de Haute-Normandie, de Champagne-Ardennes et du Limousin et cette restitution a été rendue possible après une enquête de 3 ans suite à l'arrestation de l'auteur des vols en juin 2008.



	2007	2008	2009	2010
Nombre d'objets volés retrouvés	103	100		13
Objets classés MH	15	21		11
Objets inscrits MH	8	3		
Objets non protégés	80	80		2

Source : DGP-SDMHEP-BCPMI